

« L'économiquement correct » : une source d'ambiguïtés

Loredana Ruccella¹

(1) MoDyCo & Université de Paris X
loredana.ruccella@univ-nantes.fr

Résumé Ce travail vise à montrer de quelle manière l'euphémisation du discours économique, *vulgarisé* par la presse générale, favorise l'élaboration de variabilités interprétatives erronées se déclenchant, chez le lecteur, suite à la *vulgarisation* d'une information, volontairement ou involontairement, ambiguë.

Abstract The aim of this work is to study the way in which the euphemization of economic speech, *popularized* by the press, may trigger - following the *popularization* of news that is, intentionally or unintentionally, ambiguous - the reader's incorrect variability in the interpretation.

Mots-clés : *vulgarisation*, variabilités, interprétation, ambiguïté sémantique, euphémisme, faux-euphémisme, discours économique.

Keywords: *vulgarization*, variability, interpretation, semantic ambiguity, euphemism, false-euphemism, economic speech.

1. Introduction

Notre quotidien est rempli d'incertitudes, d'ambiguïtés, d'informations voilées qui se répandent dans les médias à travers une rhétorique de plus en plus déstabilisante faite de mots, de termes ou d'expressions qui peuvent décrire la réalité ou la dissimuler, dire le vrai ou induire le faux, informer ou tenter de faire régner l'ignorance. Ces ambiguïtés¹ nous paraissent liées au recours, de plus en plus fréquent dans l'activité de *vulgarisation*², au langage « économiquement correct »³, qui à travers l'emploi de *substituts potentiellement euphémiques* (SPE)⁴ – répertoriés parmi les principaux procédés métalinguistiques employés par la presse – semble pouvoir mettre en péril la compréhension des événements présentés. Dans ce contexte notre questionnement initial peut s'exprimer ainsi : le langage « économiquement correct » encourage-t-il l'élaboration d'interprétations erronées du discours économique ?

2. « Corpus »

A la suite de notre questionnement, nous avons essayé de trouver une réponse à travers l'analyse d'un « corpus »⁵ de presse écrite. L'analyse de notre « corpus » – analyse que nous ne pouvons que présenter partiellement au fil de cet article – nous a permis de remarquer que l'« économiquement correct » se présente comme une tendance de la presse générale à diffuser, volontairement ou involontairement, des informations homogènes, indépendantes de l'orientation politique du support dans lequel elles apparaissent et traduisant, à des degrés différents, la doxa libérale. Cela se vérifie via le recours à certaines stratégies discursives – qui ne seront pas traitées ici – et à des SPE pouvant compromettre la compréhension de l'information présentée. C'est à ces derniers que nous nous intéresserons afin de donner une réponse à notre questionnement initial.

¹ L'ambiguïté est la propriété d'un énoncé qui présente simultanément une pluralité de lectures et elle se réalise lorsqu'un signifiant unique suscite une pluralité d'interprétations (Villar, 2005).

² La *vulgarisation* pourrait, à notre avis, se définir comme une recontextualisation, c'est-à-dire comme l'adaptation - présupposant l'évaluation des connaissances hypothétiques du récepteur - d'un savoir issu d'un univers culturel d'experts à un univers culturel de non-experts.

³ Expression créée à partir de « politiquement correct ». Cette dernière expression « se dit d'un discours, d'un comportement visant à bannir tout ce qui pourrait blesser les membres de catégories ou de groupes minoritaires en leur faisant sentir leur différence comme une infériorité ou un motif d'exclusion. (Calque de l'Amér. *politically correct.*) ». Définition du *Petit Larousse illustré* (Garnier & Vinciguerra, 2006).

⁴ Tout signe qui en remplace un autre, désignant une réalité taboue.

⁵ Notre « corpus » se compose d'article de presse écrite – en format numérique et accessible en ligne sur le site Internet du journal de référence – collectés à partir des quotidiens français suivants : *Le Figaro*, *Libération* et *Le Monde*. La période de collecte a été fixée à quatre ans, de juillet 2007 à décembre 2010 et l'intégralité des articles a été collectée à partir de la rubrique économique de ces quotidiens. À partir de cette série d'articles, nous avons, ensuite, procédé à la réalisation d'une base de données collectant les SPE : 1. Se référant à la crise des *subprimes* et aux manifestations économique-financières reliées à celle-ci, à savoir le processus de titrisation, la déréglementation et les effets directs et indirects de la crise (critère thématique) 2. Se présentant sous forme de nom ou de syntagme (critère formel) 3. Susceptibles de modifier la façon dont le lecteur perçoit la réalité (critère pragmatique).

3. Analyse des données

Le recours aux SPE répondant à ce que nous avons défini comme le *critère d'ambiguïté sémantique*⁶ encourage, à notre avis, l'élaboration d'interprétations erronées du discours économique. Cela s'explique par le fait que plus le degré d'ambiguïté est élevé, majeure est la possibilité que les SPE réalisent leur PE en discours et engendrent, chez certains lecteurs – ceux pour lesquels le SPE devient euphémisme⁷ – une variabilité interprétative incorrecte de l'information donnée. En revanche, l'interprétation sera correcte lorsque le lecteur sera en mesure de reconnaître un SPE en tant que faux-euphémisme⁸. En d'autres termes, l'ambiguïté sémantique caractérisant un SPE lui confère une valeur très connotée ; par conséquent, celui-ci sera susceptible de recevoir une interprétation erronée entraînant une variabilité interprétative incorrecte. Afin de mieux comprendre cette idée, nous pouvons observer l'exemple ci-dessous :

« Pour parvenir à ce miracle, le ministère a **optimisé la gestion du personnel**, jusqu'ici trop dispendieuse » (Libération, 16/04/2008)

A partir du sens dénoté, le récepteur pourra conférer au syntagme *optimisé la gestion du personnel*, un sens connoté résultant de l'identification correcte ou incorrecte de certains indices contextuels et pragmatiques. L'identification correcte des indices contextuels et pragmatiques caractérisant la situation énonciative permettra donc de connoter le SPE *optimisé la gestion du personnel* en tant que syntagme appartenant au langage « économiquement correct » et de l'opposer à des termes dénotativement équivalents tels que *licencié*, terme « neutre » utilisé dans la langue standard ou *dégraissé* et *rationalisé*, termes appartenant, eux aussi, au langage « économiquement correct ». Dans ce cas, le SPE ne pourra pas être considéré comme un euphémisme⁹; il s'agit pour nous ici d'un registre de langue différent du registre standard, d'un choix lexical préférant pour maintes raisons le syntagme *optimisé la gestion du personnel* au signe *licencié*, il s'agit tout simplement d'adapter des

⁶ La particularité d'un signe/syntagme de posséder des traits sémantiques lui conférant le plus élevé degré d'ambiguïté possible.

⁷ Un euphémisme est, pour nous, la réalisation en discours d'un *potentiel d'euphémisation* (PE) qui, à son tour, peut être considéré comme la possibilité intrinsèque à chaque signe de devenir euphémisme. En d'autres termes, on peut considérer l'euphémisme comme un SPE dont le *potentiel d'euphémisation* se réalise effectivement en discours (dans la *parole*).

⁸ Le faux-euphémisme est, pour nous, un SPE dont le *potentiel d'euphémisation* ne se réalise pas en discours.

⁹ De notre point de vue, l'euphémisme existe uniquement si sa force d'atténuation ou d'amélioration n'est pas perçue par le récepteur. La vraie nature de l'euphémisme ne résiderait, donc pas, comme conventionnellement affirmé, dans sa force méliorative ou d'atténuation, mais plutôt dans l'affectation de la fonction référentielle du langage, c'est-à-dire dans le remplacement d'un faux référent - auquel le signe substitut renvoie - à un vrai. Saisir l'allusion entre un SPE et le signe tabou qu'il remplace comporte une prise de conscience, de la part du récepteur, de la réalité taboue ; cette réalité est bien présente dans la conscience du locuteur et c'est pour cette raison que nous ne pouvons pas considérer qu'elle soit atténuée. L'euphémisme est donc pour nous une hypothèse interprétative erronée, suite à laquelle un récepteur, faute à une analyse non pertinente des éléments linguistiques et extralinguistiques qui caractérisent l'emploi d'un SPE dans une situation communicative donnée, ne saisit pas la relation entre un SPE et le signe tabou qu'il remplace, compromettant ainsi la fonction référentielle du langage et, par conséquent, sa perception de la réalité. C'est pour cela que lorsque le récepteur attribue au syntagme *optimisé la gestion du personnel* et au signe *licencié* la même signification (rupture du contrat de travail de la part de l'employeur) qui renvoie au même référent (perte de l'emploi), nous préférons parler de faux-euphémisme. Dans ce cas, le récepteur reconnaît le lien entre SPE et le signe tabou et il se trouve face à des signes/syntagmes de signification quasi identique pouvant coréférer en discours (synonymie approachante).

mots à la situation d'énonciation et à ses fins. Vraisemblablement, cela impliquera l'élaboration d'une variabilité interprétative correcte. Au contraire, l'identification incorrecte des indices contextuels et pragmatiques caractérisant la situation énonciative donnera lieu à une connotation inexacte du syntagme *optimisé la gestion du personnel* qui sera probablement considéré comme un technicisme appartenant au langage de l'entreprise. Ce syntagme trouvera donc son sens par opposition à des signes dénotativement synonymes tels qu'*amélioré*, *maximisé* ou *perfectionné*, par exemple ; ce qui compromettra la référence – le référent du syntagme *optimisé la gestion du personnel* ne correspond pas au référent des signes considérés erronément comme signes équivalents – et provoquera, par conséquent, une

connotation incorrecte¹⁰. Seulement dans ce deuxième cas, le *substitut potentiellement euphémique* acquerra la valeur d'euphémisme. Le SPE *optimisé la gestion du personnel*, qui remplace le signe tabou *licencié*, ne joue donc réellement le rôle d'euphémisme que si le récepteur ignore certaines informations supplémentaires qui vont s'ajouter à l'ensemble des traits sémantiques du syntagme *optimisé la gestion du personnel*¹¹. Cela impliquera l'élaboration d'une variabilité interprétative incorrecte de l'information présentée.

Suite à ces considérations, nous nous proposerons d'analyser quelques exemples porteurs d'ambiguïté et donc susceptibles d'amener le lecteur à élaborer des variabilités interprétatives inexactes. Il s'agit de SPE tirés de notre corpus de référence et issus du recours, lors de l'activité de *vulgarisation* effectuée par le journaliste, à certains procédés de reformulation¹² marquant une feinte équivalence sémantique entre deux termes ou expressions.

[1] « Il s'agit ni plus ni moins de scinder les fonds en deux nouveaux produits : l'un provenant des actifs toujours liquides et qui continue à fonctionner normalement, l'autre constitué d'actifs **illiquides** dont le portefeuille sera vendu au fur et à mesure des opportunités. » (Le Figaro, 20/10/2008)

En [1], le morphème /il/ se présente comme un simple procédé de préfixation négative qui oppose *liquides* à *non liquides*, sur le modèle de *légal/ illégal*, par exemple. Cependant, le SPE *illiquides*, contrairement au signe *illégal*, se caractérise par un changement de sens de la base à laquelle le préfixe est adjoint. Si donc, *illégal* signifie *non-légal* (*légal* et *illégal* sont antonymes), *illiquides* ne signifie pas, ici, *non-liquides*, mais *toxiques*. Ici, le syntagme *actifs non liquides* a été créé à partir de l'expression technique *actifs liquides*, relevant du domaine de la finance et désignant des actifs ayant « la faculté d'être mobilisés ou réalisés à vue » (Silem, 2012:509). En d'autres termes il s'agit de stocks ou de créances à court terme qui se

¹⁰ Cela car le sens connoté change sans compromettre la référence.

¹¹ Dans une telle situation, le SPE est réellement euphémique car le syntagme *optimisé la gestion du personnel* et le signe *licencié* renvoient à un référent propre et, par conséquent, la fonction référentielle du langage est compromise. Telle situation se vérifie lorsque le récepteur ne perçoit pas la relation allusive entre le signe tabou et son *substitut potentiellement euphémique*. En d'autres mots, le SPE est un signe caractérisé par un signifiant dont le signifié est mis en attente ; si le récepteur, ne reconnaissant pas l'allusion, assigne au signifiant, un signifié qui renvoie à un référent différent du signe tabou, on parlera d'euphémisme. Dans ce cas, il aura une réception faussée de l'énoncé, compromise par son incapacité à établir une relation conforme entre signifiant, signifié et référent. Si, au contraire, le récepteur, reconnaissant la relation allusive entre le signe tabou et le SPE, assigne au signifiant, un signifié qui renvoie au même référent du signe tabou, on parlera de faux-euphémisme.

¹² 1. Procédés morpho-lexicaux tels que la préfixation qui permet essentiellement de masquer les changements de sens de la base d'un signe et la nominalisation qui se caractérise par une complexité sémantique par rapport à la construction verbale 2. Procédés sémantiques tels que l'hyponymie, l'homonymie et la polysémie 3. Procédés rhétoriques tels que la métaphore, qui permet de voiler la négativité du sujet tabou et la périphrase qui permet de contourner le tabou.

caractérisent par la capacité d'être échangés rapidement en monnaie. Logiquement, donc, parler d'*actifs illiquides* ou *non-liquide* pourrait amener le lecteur à croire que ce « technicisme » se réfère aux actifs financiers dont le degré de *liquidité* n'est pas à court terme. Cependant, considérant que les actifs en question sont définis en finance par l'expression *actifs immobilisés*, nous pouvons considérer ce syntagme comme un faux-technicisme¹³. Le recours à l'expression *actifs illiquides* ou *non-liquides* est donc susceptible d'engendrer deux variabilités interprétatives ; la première, incorrecte, correspondant à l'idée que l'inutilisation de ces biens s'explique par la logique de les amortir dans le long terme. La deuxième, correcte, considérant ces produits financiers comme des produits difficilement négociables, voire non-négociables issus de la *titrisation*¹⁴ des crédits *subprimes*¹⁵ ; en d'autres termes, comme des créances irrécouvrables ou bien invendables.

[2] « L'annonce de BNP Paribas montre que « **le problème des subprimes** » va prendre plus de temps qu'attendu avant de se dissiper. Il ne faudra pas quelques jours ou quelques semaines, mais des mois avant de connaître son impact total », a expliqué Owen Fitzpatrick, analyste de la Deutsche Bank. » (Le Figaro, 10/08/2007)

En [2], le recours à un hyperonyme, renvoyant à un référent générique (*problème*) à la place d'un hyponyme, renvoyant à un référent spécifique (*crise*) peut causer une certaine ambiguïté sémantique, due à une extension¹⁶ élevée et une intension¹⁷ réduite de l'hyperonyme par rapport à l'hyponyme. Ici, la variabilité interprétative dépend du fait que le SPE permet de jouer sur le degré de négativité que le locuteur peut inférer d'un énoncé. En effet, le signe *problème* n'a pas le même degré de négativité que le signe tabou *crise*, qu'il remplace.

[3] « Nous devons nous interroger sur le rôle exact que doivent jouer ces agences dans la cartographie des risques », a précisé le président français Nicolas Sarkozy. Dans la crise actuelle, leur position est plus fragile car elles ont aussi un rôle de conseil auprès des banques dans la création des **véhicules hybrides**. » (Le Figaro, 17/08/2007)

En [3], l'ambiguïté du faux-technicisme *véhicules hybrides* est telle que nous nous limiterons à proposer deux possibles interprétations sans, pour autant, trancher pour l'une des deux car, à vrai dire, les contextes linguistique et extralinguistique ne nous permettent pas de le faire. D'après nous, donc, le syntagme *véhicules hybrides* pourrait, d'une part, désigner un ensemble de produits financiers très risqués, du type des CDO¹⁸. Dans ce cas, la création lexicale de ce SPE serait, d'après nous, à rechercher dans l'association d'un synonyme du terme technique *instrument* (*véhicules*) et de l'adjectif *hybrides*, remplaçant

¹³ Termes économiques adoptés avec une signification différente par rapport à leur signification dans la langue spécialisée ou bien termes désignant des notions étrangères à la langue économique, des notions qui n'existent pas en économie ou en finance.

¹⁴ Transformation des crédits en titres financiers (Silem, 2012).

¹⁵ Type de crédits hypothécaires (crédits immobiliers) très risqués, *i.e.* proposés à des ménages ne présentant pas les garanties financières normalement exigées pour un emprunt immobilier. (Silem, 2012).

¹⁶ « Concept d'origine logique utilisé dans la description sémantique pour désigner l'ensemble des entités qui constituent la *dénotation* d'un terme (nom ou expression nominale) au niveau de la langue, ou bien l'ensemble auquel *réfère* un terme dans un univers de discours donné au niveau de l'énoncé. » (Arrivé, Gadet, & Galmiche, 2010).

¹⁷ « Concept emprunté à la logique équivalent à celui de *compréhension*. L'intensité désigne l'ensemble des propriétés sémantiquement pertinentes (ou traits distinctifs) d'une unité lexicale, qui permettent de la distinguer de l'ensemble des autres unités appartenant à la même catégorie syntaxique (Arrivé, Gadet, & Galmiche, 2010).

vraisemblablement *dérivés*, terme associé à *instrument* dans le syntagme technique *instruments dérivés*. D'autre part, *véhicules hybrides* pourrait également remplacer le terme technique *véhicules d'investissement structuré* (SIV) qui désigne les « fonds d'investissement, inventé en 1988 par la banque Citigroup, placés hors bilan pour échapper aux normes prudentielles. » (Silem, 2012:838).

[4] « Le directeur financier, Fritz Henderson, a précisé que la **réduction** envisagée **des coûts de personnel** se ferait via des primes au départ et des plans de retraite anticipée. » (Le Monde, 15/07/2008)

En [4], malgré la substitution du signe tabou *chômage*, par le SPE périphrastique *réduction des coûts de personnel*, le locuteur reconnaît facilement l'idée taboue implicite. Ici, on parle de *réduction des coûts de personnel*, mais il serait plus correct de parler de réduction de personnel tout court ou mieux encore de licenciement. Dans ce cas, la variabilité, n'est donc pas issue de la valeur référentielle du SPE – cette dernière étant, à peu près, la même exprimée par l'idée tabou qu'elle remplace – mais du changement de perspective du problème présenté et des effets que ce changement implique sur le locuteur. En effet, si le terme licenciement sous-tend un problème pour les travailleurs, son SPE sous-tend un problème pour l'employeur.

4. Conclusion

Suite à cette analyse, nous avons, d'une part, essayé de montrer de quelle manière le recours aux SPE pourrait déterminer des variabilités interprétatives, engendrées par la présence ou l'absence de certaines variables pragmatiques -dépendantes de l'environnement physique et de l'*environnement cognitif*¹⁹ du récepteur - permettant au récepteur de reconnaître, dans une situation communicative donnée, un SPE en tant qu'euphémisme ou que faux-euphémisme. D'autre part, nous avons voulu souligner le danger du langage « économiquement correct » qui, par le biais de procédés euphémiques, prive le lecteur des éléments nécessaires pour interpréter l'information et l'empêche d'avoir une vision claire des événements qui se produisent dans notre quotidien. L'« économiquement correct » est donc, à notre avis, une source de variabilités interprétatives qui, paradoxalement, naissent de l'homogénéité du langage euphémique. En effet, à travers le recours aux SPE, le journaliste établit ce qui est acceptable pour le lecteur et ce qui ne l'est pas, ce qu'il est préférable de dire et ce qu'il vaut mieux omettre. De son côté, le lecteur concerné est sous-informé, il est privé des éléments nécessaires pour interpréter la réalité économique et il a uniquement accès à une information économique formatée, unique et standardisée, expression de l'absence de points de vue différents et pouvant entretenir une vision irréaliste de la réalité économique.

¹⁸ Sigle pour *Credit Debt Obligation*. Titres de taux émis en contrepartie d'un portefeuille d'ABCP (Sigle pour *Assets Backed Commercial Papers*. Produit d'une opération de *titrisation* correspondant à des créances sécurisées par un portefeuille d'actifs (des crédits, des titres) émises par un véhicule *ad hoc* aussi appelé conduit si les titres proposés sont à court terme) ou d'ABS (Sigle pour *Asset Backed Securities*. Instruments financiers, produits de crédit purs peu risqués émis en contrepartie d'un portefeuille de créances, utilisant la technique de la *titrisation* ; traduction : « titres garantis par des actifs »). On peut aussi constituer des CDO de CDO (CDO *square*). (Silem, 2012).

¹⁹ « Un environnement cognitif d'un individu est un ensemble de fait qui lui sont manifestes », « L'environnement cognitif d'un individu est un ensemble d'hypothèses à sa disposition » (Sperber & Wilson, 1989).

Références

ARRIVÉ M., GADET F., GALMICHE M. (2010). *La grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française*. Paris : Flammarion.

GARNIER Y., VINCIGUERRA M. (2006). *Le Petit Larousse illustré 2007*. Paris : Larousse.

GREIMAS A.J. (2002, rééd.). *Sémantique structurale*. Paris : Presses universitaires de France.

RASTIER F. (1994). *Sémantique pour l'analyse. De la linguistique à l'informatique*. Paris : Masson.

SILEM A. (2012). *Lexique d'économie*. Paris : Editions Dalloz.

SPERBER D., WILSON D. (1989). *La Pertinence. Communication et cognition*. Paris : Les Editions de Minuit.

VILLAR C. (2005), *Pour une théorie du discours diplomatique*. « AFRI » 6. Bruxelles : Editions Bruylant.